

Les normes en tant que barrières non tarifaires

Anne-Célia Disdier (INRA)

Lionel Fontagné (Univ. Paris 1 & CEPII)

Mondher Mimouni (ITC, UNCTAD-WTO)



Cadre d'analyse

- ◆ OMC: droit des pays d'adopter des normes dans le cadre des accords SPS et OTC pour protéger la vie humaine, animale et végétale, la faune et la flore, l'environnement et la sécurité humaine.
- ◆ Ligne de partage ténue entre ces normes et les barrières aux échanges.
- ◆ Juillet 2004 (Maurice) : Réunion des Ministres ACP du Commerce : “Les barrières non tarifaires, y compris celles qui sont liées aux mesures SPS et OTC, constituent des obstacles à l'accès aux marchés pour les produits agricoles des pays ACP”.



Accord sur les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS)

- ◆ Traite de l'innocuité des produits alimentaires, de la santé et de la sécurité des animaux et des végétaux.
- ◆ Si elles existent, les normes internationales (OMS, FAO) doivent être privilégiées. Mais les pays peuvent établir leurs propres normes (fondées scientifiquement) ou imposer des normes plus élevées s'il y a une justification scientifique ou sur la base d'une évaluation appropriée des risques.
- ◆ Les pays peuvent aussi appliquer le “principe de précaution”, afin de pallier l'incertitude scientifique.
- ◆ Les normes doivent être notifiées à l'avance et un point d'information national doit être établi.



Accord sur les obstacles techniques au commerce (OTC)

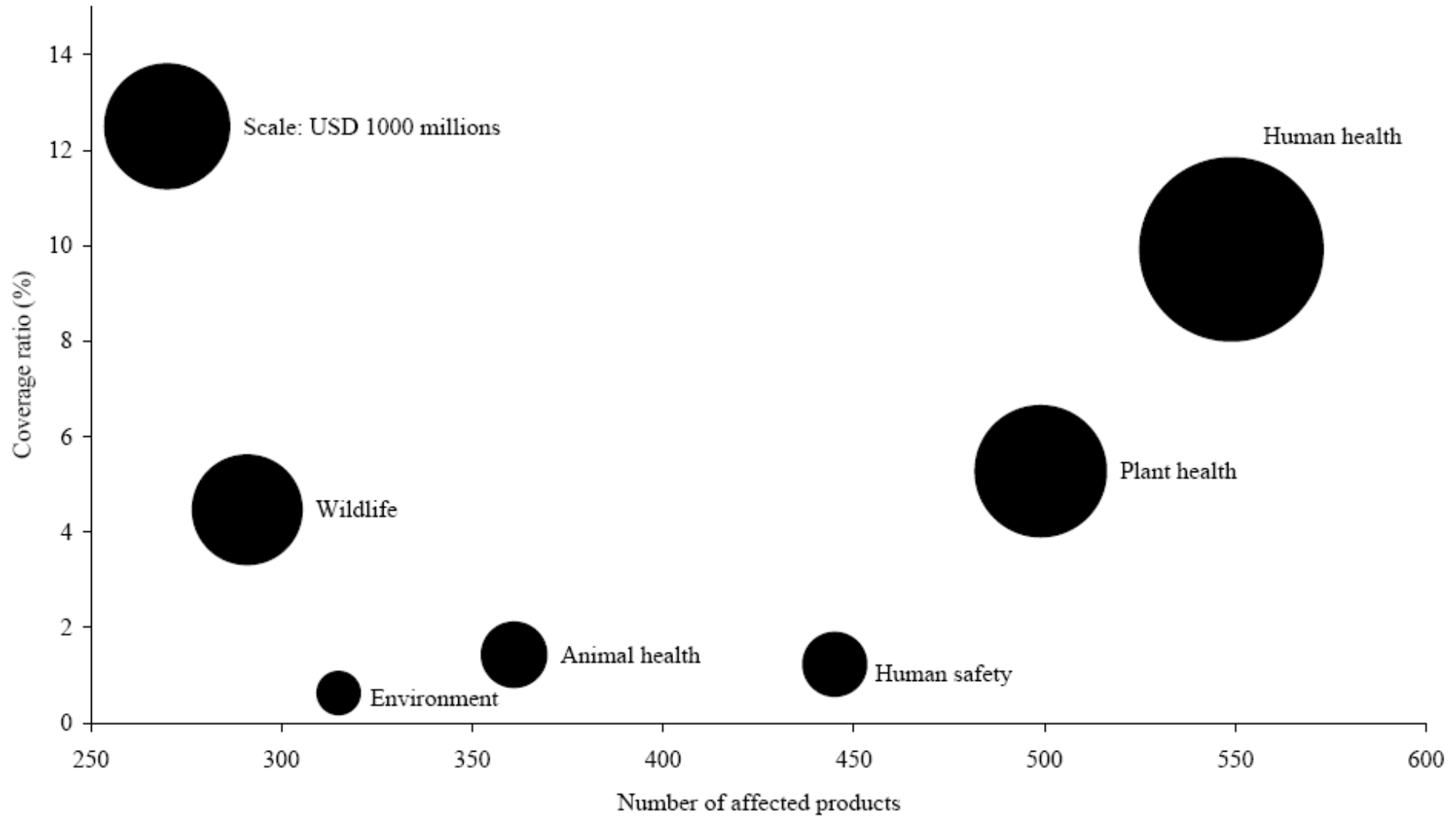
- ◆ vise à ce que les normes et procédures d'essai et d'homologation des produits ne créent pas d'obstacles aux échanges.
- ◆ Les normes internationales doivent être privilégiées, sans obligation pour les pays de changer leurs niveaux de protection. Les pays peuvent aussi établir leurs propres normes ou adopter des mesures pour veiller à leur respect.
- ◆ L'évaluation de la conformité des produits avec les normes nationales doit être juste et équitable. La reconnaissance mutuelle par les pays des procédures d'essai est encouragée.
- ◆ Les normes doivent être notifiées à l'avance et un point d'information national doit être établi.



Méthodologie

- ◆ Échantillon : ensemble des pays membres de l'OMC (+ quelques non-membres) et tous les produits agricoles (HS6).
- ◆ Base de données de l'UNCTAD sur les barrières au commerce. Source données de commerce: BACI (CEPII).
- ◆ 75 pays ACP exportateurs, 153 pays importateurs (dont 91 qui notifient des SPS ou OTC), 672 produits agricoles.
- ◆ Méthode de l'inventaire :
 - ❑ Étude de la part du commerce affecté par ces normes
 - ❑ Si seulement un ou quelques pays notifient une mesure sur un produit donné, ils peuvent être soupçonnés de protectionnisme.

Objectifs de protection des mesures SPS-OTC



Area of symbol proportional to the value of imports in notifying countries (millions USD)

Concentration des mesures SPS et OTC

Exportations des pays ACP soumises à des SPS ou OTC (%)	Nb. de produits affectés	Taux d'assujettissement
]90-100]	30	95,8
]80-90]	27	84,9
]70-80]	28	72,5
]60-70]	34	63,6
]50-60]	34	54,2
]40-50]	39	45,5
]30-40]	66	32,7
]20-30]	78	21,9
]10-20]	112	16,1
]0-10]	190	6,3
0	34	0



Produits des pays APC les plus affectés

- ◆ **Selon le nombre de pays qui notifient**
 - Animaux vivants, exceptés les animaux de ferme (61)
 - Fleurs et boutons de fleurs frais (53)
 - Boutures non racinées et greffons (46)
 - Autres plantes vivantes (41)
 - Autres préparations alimentaires (41)
- ◆ **Selon la part du commerce affecté**
 - Sarrasin (99,5)
 - Soie grège (non moulignée) (99,2)
 - Feuillages, feuilles et rameaux frais (98,9)
 - Pelleteries brutes d'agneaux (98,7)
 - Graines de betteraves (98,4)
- ◆ **Selon la valeurs des importations notifiées (millions USD)**
 - Fleurs et boutons de fleurs frais (364,1)
 - Cacao en fèves et brisures de fèves, bruts ou torréfiés (324,5)
 - Coton, non cardé ni peigné (316,7)
 - Sucre de canne (315,1)
 - Thé noir (fermenté) et thé partiellement fermenté (304,3)



Importations notifiées par les pays de l'OCDE

Pays	Part commerce notifié (%)	Nb. de biens notifiés
Mexique	99,4	74
Australie	97,6	311
Norvège	90,1	116
Nvelle. Zélande	87,3	229
Suisse	31,8	130
Canada	31,2	184
Islande	26,1	17
États-Unis	23,7	273
Europe	6,6	90
Japon	5,8	27
Corée du Sud	0	0
Turquie	0	0

Pays ACP exportateurs les plus affectés

Pays	Part commerce affecté (%)	Nb. biens	Pays	Part commerce affecté (%)	Nb. biens
Guinée-Bissau	98,7	3	Afrique du S.	24,6	583
Mauritanie	70,4	20	Kenya	47,3	320
Somalie	67,3	26	Fidji	40,2	197
Érythrée	50,4	16	Zimbabwe	16,7	176
Samoa	50,2	42	Tanzanie	32,2	168
Angola	49	6	Rép. Domin.	14,6	162
Nauru	48,8	1	Ghana	11,5	146
Cuba	48,2	63	Uganda	19,9	132
Kenya	47,3	320	Sénégal	20,8	118
Iles Salomon	47	13	Côte d'Ivoire	13,4	114